L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 15 JUIN 1882.

SPECTACLES BALS, &c

Treizième Festival du 4 Juillet, GRANDE EXHIBITION PYROTECHNIQUE; DISTRIBUTION DE PRIX ET BAL

—DONNÉS PAR—

L'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane,

AUX FAIR GROUNDS,

Le Mardi, 4 Juillet 1882.

Comité d'arrangements: W. G. Boylan, chef, Henry Durel jr., J. B. Morée, Jos. Harder, C. O. Sonnenmayer jr., L. A. Huft, A. Bertus, E. Pelayo, A. O. Jones, J. F. Siener jr., L. Nunes, C. F. Reeling, H. Grass, F. A. Hagie, A. F. Leeberg.

Amusements.

Course de ponies—1 mille—prix $10. Course de mulets—1 mille—prix $20. Course de charrettes de bouchers—1 mille—prix: $10. Course au pas sous le harnais—parties liées d'un mille—prix: $35. Course au trot sous le harnais—parties liées d'un mille—prix: $35. Il faudra deux partants ou plus dans chaque course; pas de prix dans tout cas où la course ne sera pas contestée; toutes les entrées seront gratuites et devront être faites sur le terrain même. La même condition s'appliquera aux autres amusements, tels que: course de bicycles, courses à pied, course au cochon graissé, course en sacs, courses de brouettes, partie de base ball entre deux clubs célèbres.

Le plus grand Feu d'Artifice qui ait été vu.

ENTRÉE.......................50 SOUS

Les dames seront admises par invitation seulement. Elles pourront s'en procurer auprès de l'un des membres de l'Association ou à celle-ci directement par la poste: Lock Box 1786.

Les prix sont visibles aux magasins de T. Danziger's Sons, 131 rue du Canal. Des commissions cachetées pour l'exploitation de la buvette, du restaurant, etc., seront reçues par M. Henri Durel jr., 125 rue du Canal, jusqu'au 15 de ce mois 4 juin—1m

FESTIVAL D'UNE NUIT D'ÉTÉ

—DONNÉ PAR LES—

CHEVALIERS DE PYTHIAS,

—AU—

FORT ESPAGNOL,

JEUDI SOIR, 22 JUIN 1882.

LE PROGRAMME SERA AINSI COMPOSÉ:

Feu d'Artifice, Manœuvres Militaires et Bal.

BILLET, 50 sous.

Les dames seront admises par invitation seulement, qu'on pourra se procurer de l'un quelconque des membres de l'ordre ou de:

J. M. SELIGMAN, 65 rue Baronne.
T. CHARLES, 13 rue St. Charles.
L. H. KLEVORN, 43 rue St. Charles.
LION BROS., 110 rue Baronne.

9juin—12t

OSCAR WILDE

VIENT ICI

Pour un soir seulement.

Conférence sur

L'ART DECORATIF,

—AU—

Théâtre du Grand Opera,

VENDREDI soir, 16 Juin.

Sous la direction de M. PETER TRACY, de Memphis, Tenn., par arrangement spécial avec M. R. D'oyly Carte, de Londres. Prix des places: fauteuils de parquets, d'orchestre et des premières, $1; galerie, 75 cts; loges, $10. La vente des places commencera au bureau de location, MERCREDI, 13 juin, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. Les portes s'ouvriront à 7 1/4 heures du soir, et la conférence commencera à 8 heures.

9 juin—au 16.

WEST END.

Le Professeur MOSES chef

—DU—

GRAND LEVY!

Et de son célèbre Orchestre!

Exécutera des morceaux de musique de choix tous les soirs.

Le professeur E. KOHL, célèbre clairon et G. SONNTAG, célèbre Trombone exécuteront des soli tous les soirs.

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.	DU WEST END.
7..........a. m.	8..........a. m.
8..........a. m.	9..........a. m.
9..........a. m.	10..........a. m.
10..........a. m.	11..........a. m.
11..........a. m.	12..........a. m.
12..........a. m.	1..........p. m.
1..........p. m.	2..........p. m.
2..........p. m.	3:15..........p. m.
3..........p. m.	3:45..........p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10..........p. m. et 11..........p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $2.

F. WINTZ, Surintendant.

30avril—

Excursions sur le Lac.

Le jour et le soir!!

A l'arrivée du train de 5 heures du soir.

Tous les jours de West End à partir du 14 Mai, 1882,

Le rapide vapeur en fer,

HEROINE,

John Boardman, capitaine, J. Kittredge, commis.

Pour le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit:

Les Lundis,
Mardis,
Jeudis et
Samedis.

A MANDEVILLE,

Revenant les mêmes soirs.

Les Mardis,
Mercredis et
Vendredis.

Grandes excursions au clair de la lune d'une durée de trois à quatre heures.

Tous les Dimanches, deux grandes Excursions

A MANDEVILLE,

Partant de West End à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 5 heures du soir, revenant le même soir.

Prix de la traversée..............50 cents.

Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.

L'Héroïne peut se louer pour des excursions particulières et des piques-niques. Pour plus de renseignements s'adresser au No. 38 de la rue Carondelet.

W. G. COYLE, Agent.

13mai—

CHEMIN DE FER DU Fort Espagnol.

HOCH

VIRTUOSE-CORNETTISTE.

RÉENGAGÉ.

La troupe d'opéra Criterion

Dans la salle de Concert représentera la

MASCOTTE

MARDI, 13 JUIN,
JEUDI, 15 JUIN,
VENDREDI, 16 JUIN,
SAMEDI, MATINEE ET SOIRÉE,
17 JUIN.

Le rideau se lèvera à l'arrivée du train de 7 heures P. M.

La représentation de la matinée commencera à l'arrivée du train de midi.

ENTREE GRATUITE.

Des billets de chemin de fer au moindre vendus au taux de $2.

HERR HOCH et l'orchestre de Beschert donneront des concerts en plein air les Mercredi Vendredi et Dimanche, 15, 16 et 18 juin.

VOYEZ LES TABLEAUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 sous.

Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Basin, toutes les 20 minutes après 2 heures.

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6:00 h. et 8 h. A.M., et toutes les heures jusqu'à 2 heures, puis toutes les 20 minutes jusqu'au train à 9:45 P.M.	A 3 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M. ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:30 P. M.

DIMANCHES.

A 7 heures A. M. et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 20 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 [...]	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 20 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier [...]

P. WERLEIN,

135 RUE DU CANAL.

PIANOS

CHICKERING!

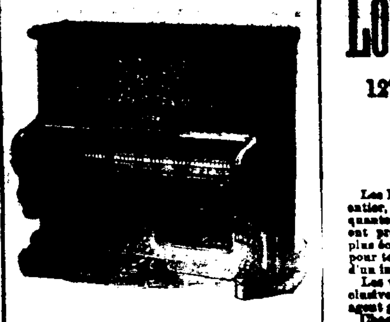

"Les meilleures au Monde."

PIANOS MATHUSHEK.

A vendre ou à louer à des prix réduits, positivement. Ne manquez pas de venir visiter le magasin et examiner l'assortiment de pianos qui s'y trouvent.

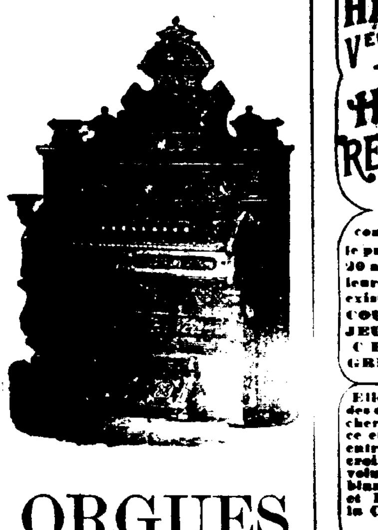

ORGUES

—DE—

MASON & HAMLIN.

Musique Américaine et Etrangère.

L'attention publique est respectueusement appelée sur de nouveaux arrivages.

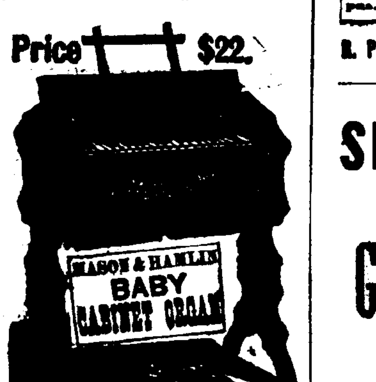

Instruments de Musique

de tous genres comprenant spécialement, des ACCORDÉONS, des HARMONICAS importés directement de France et d'Allemagne.

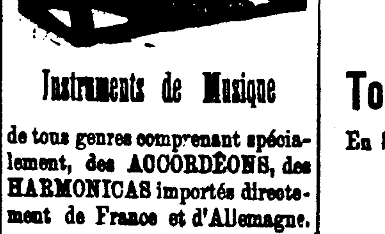

Vente à termes ainsi qu'il sera convenu de 30 jours à quatre mois. Les articles qui ne se vendront pas seront échangés pour d'autres ou rendus. S'adresser en personne ou autrement à

P. WERLEIN,

135 RUE DU CANAL.

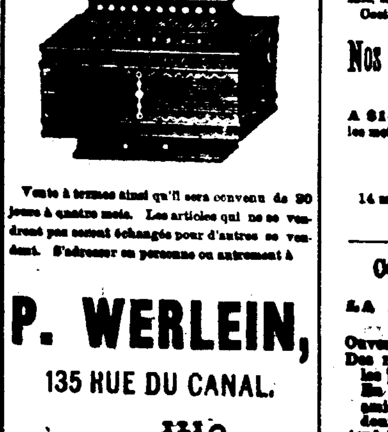

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

Vieux pianos! Vieux Pianos!

[...] remis à neuf et pleinement garanti [...] même étude qu'un piano [...] 500 pianos réparés en ville et à la campagne qui donnent entière satisfaction [...] Fontaine, du Havre, un grand assortiment de [...] en général pour la réparation des pianos [...]

J'invite mes amis et le public à venir examiner [...]

Pianos Pleyel

FABRIQUÉS PAR

PLEYEL, WOLFF & CIE,

DE PARIS.

Vendus exclusivement par

Louis Grunewald

127 RUE DU CANAL ET 18 RUE BARONNE.

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.

Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.

Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.

Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.

LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.

21 sept—1an

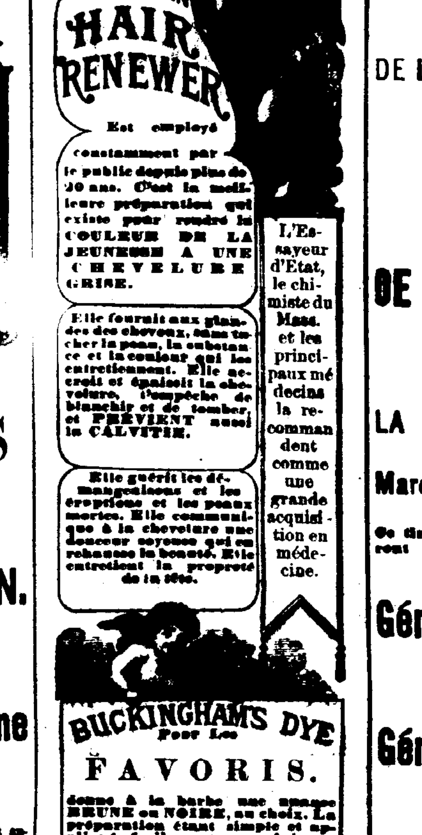

SPÉCIALITÉS

—DE—

GODCHAUX.

VETEMENTS

—DE—

Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, sacs et redingottes des dernières nuances. Costumes noirs bien finis—sacs et redingottes.

Nos Chemises Cosmopolitaines,

LOT C. 5,

A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'iciaux prix où elles se vendent.

LÉON GODCHAUX,
51 et 53 rue du Canal.

14 mai—MJD

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 22 RUE ROYALE.

Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Aved, Vincent	Lotermoller, Mme
Andrieux, Antonin	Levy, Charles
Bordes, Alexandre et Mariette	Loffont, François Ferdinand
Bayeux, Marie, Baptiste et J. Jn	Leclerc, Arthur
Bes, Jean	Landreau, a. Lieutenant
Chancloux, Pierre	Montbrolin, Henri
Compagnère, M. et Mme Louis	Miron, Jean
Chéry, Henri	Magi Gonzales y Ostale
Castellina de Monders	Mo la, Daniel
Duran, Jean	Néel, la famille Joseph
Dasson, Pierre	Pétronant, Nicolas
Dupuy, Jacques	Pouteau, Alex
Dubois, Jean	Parche, Hilaire
Deladret, Prosper	Rossel, Mme née Chépot
Gourdon, Victorine	Schneider & Cie
Gamburt, Geo William	Sarbolla, Justine
Garnier, Vve	Turpault, Joseph Louis
Hennion	Villotte, Anatole Florent
	Zozen, Louis

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter au Vice-Consulat de France à Galveston (Texas).

Ghéchet, Louis	Louchard, Louis William

Le consul de France
VTE PAUL D'ABZAC.

Nlle-Orléans, le 1er juin 1882.

1er juin—

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Horlogers, bijoutiers,

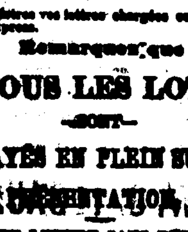

51 rue Royale
Coin Bienville,
Nlle-Orléans,
BIJOUTERIE
[...]
DIAMANTS.

DIAMANTS. [...]

Nous appelons l'attention du public sur notre nouvelle combinaison, qui sera tirée en juillet.

GROS LOT:

$75,000.

BILLETS $5 seulement—Coupons en proportion.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE G.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 11 JUILLET 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000,

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de....$75,000, sont		$75,000
1 Lot de....	25,000	25,000
1 Lot de....	10,000	10,000
2 Lots de....	6,000	12,000
5 Lots de....	2,000	10,000
10 Lots de....	1,000	10,000
20 Lots de....	500	10,000
100 Lots de....	300	30,000
200 Lots de....	100	20,000
500 Lots de....	50	25,000
1,000 Lots de....	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf billets suivant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, sont	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf billets suivant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, sont	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf billets suivant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, sont	2,250

1967 Lots se montant à..........$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et de la banque de la COMPAGNIE DE LOTERIE de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur la banque de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION,

SANS AUCUNE RETENUE SANS RÉDUCTION

SIGNIFIE UN REPOS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

M. A. DAUPHIN.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Eugène Pigeon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5866.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 11 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain situé dans cette ville formant l'encoignure des rues Levée et Marigny, désigné par le No un sur un plan annexé à un acte passé par Joseph Cuvillier, notaire en cette ville, le 27me jour de février 1838. Le dit terrain mesure en pied français vingt pieds de face à la rue Levée sur une profondeur et façade à la rue Marigny de [...] pieds, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Ensemble avec cent vingt et une actions du fond hypothécaire maintenant réduit à une action de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui s'y trouve attachée.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de six cent cinq piastres [...] échéant le 1er décembre 1882 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant; l'acquéreur assumera les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte d'hypothèque de E. Pigeon à la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé pardevant Charles Boudousquié, notaire, et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 juin—8 15 22 29 juil 6 11

Joseph Albrecht vs C. C. Antoine et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2190.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Charles Ross, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 27 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Bertrand et Bolivar, et désigné par le No 37 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 22 août 1850, déposé pour qu'on s'y réfère, au bureau de A. Boudousquié, ci-devant notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, en pieds américains, trente pieds rue Bolivar, sur cent vingt-deux pieds sept pouces cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles. La dite propriété a été acquise par Charles Ross, défendeur, par achat de James Lavis, par acte pardevant Michel Gernon, notaire, le 4 mai 1856.

2° Un autre terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et îlet touchant à la propriété ci dessus décrite et désigné par le No 36, sur un certain plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 22 août 1850, et déposé en l'étude de A. Boudousquié, alors notaire en cette ville. Le dit lot mesure en pied américain trente pieds sur la rue Bolivar, sur une profondeur de cent vingt pieds cinq pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par ledit Charles Ross par achat de Geo. Lennox, par acte passé pardevant M. Gernon, notaire, le 20 août 1851.

3° Et le droit de racheter la susdite propriété vendue pour taxe de ville et adjugée par le Shérif Civil à Joseph Albrecht, le 10 octobre 1881, pour la somme de $660, dans l'affaire de la Ville de la Nouvelle-Orléans vs. Charles Ross, Nos 4607, 4604, 4606 du dossier du Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

25mai 25—juin 1,8,15,22,27.

Wm. J. Slayden vs. les enfants mineurs de Louis A. Wiltz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6042, Division E.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 27 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, anciennement Grands-Hommes, Bourgogne, anciennement de Craps, Louisa et Clouet, mesurant, en pied américain, quarante-un pieds au [...] rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Le dit lot forme une partie du lot désigné par le No onze sur un plan de C. Creasi, annexé à un acte de C. Pollock en date du 26 septembre 1836.

Acquis par le feu Louis A. Wiltz de Mme de Fériet, par acte de A. E. Bienvenu, notaire, en date du 6 octobre 1866. Titre enregistré livre 91 folio 594.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 mai—25 juin 1 8 15 22 27

John G. Ryan vs. John Brohen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 5580.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 20 juin 1882, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Triton Walk ou Delord, Julia, Philippa ou Dryades et Baronne, et désigné comme le lot No soixante-deux sur un plan dressé par E. Ulrich, voyer, en date du 3 mars 1832, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, ci-devant notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure vingt trois pieds six pouces de face à la dite rue Philippa ou Dryades, sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds sur la ligne de côté la plus près de la rue Delord, [...] la ligne opposée vers la rue Julia, faisant face à une allée de [...] pieds de large et de trente-huit pieds de profondeur sur la ligne du fond faisant face à une allée de vingt-cinq pieds de large, tout d'après un plan annexé à un acte passé pardevant Wm. J. Castell, notaire, le 17 mai 1875. Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis par achat comme suit, à savoir: dont la moitié mesure vingt-trois pieds six pouces de face à la dite rue Dryades sur quatre-vingt-deux pieds de profondeur et à peu près trente-un pieds six pouces de largeur dans le fond [...] Snyder, confo[rmément] à un acte passé pardevant Theodore O. Stark, notaire en cette ville, en date du 19 juin 1854, et dont l'autre moitié mesure trente huit pieds de face sur une allée de vingt-cinq pieds de largeur et de soixante-huit pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne vers la rue Delord, soixante-sept pieds six pouces, plus ou moins de profondeur sur l'autre ligne faisant face à la dite allée, et quinze pieds de largeur et à peu près trente-un pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond, et acquis de George Snyder, par acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire en cette ville, en date du 21 avril 1855.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 mai, 25—juin 1,8,15,20

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS,

104..........Canal street..........104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882, including unearned premiums of the previous year, on—

Fire risks..................	$261,970 34	
Marine risks...............	27,992 [...]	
River risks................	18,567 [...]	
Total premiums............		$308,530 69
Less unearned premiums....		76,547 60
Net earned premiums May 31, 1882		$231,983 09
Losses paid, on—		
Fire risks..................	$63,302 00	
Marine risks...............	7,711 03	
River risks................	7,693 06	
Taxes and expenses, less interests	12,126 78	
Reinsurance and return premiums	19,103 16	
		$111,036 17
		$120,947 52
Less judgments paid on all outstanding claims		19,436 [...]
Profit....................		$101,512 76
The Company has the following assets:		
Real estate................		$252,676 17
1442 shares New Orleans Water Works Company, 47.........		67,774 00
Bank, Railroad and other stocks....		66,285 67
Notes secured by mortgage and pledges..................		151,761 27
Bills receivable...........		64,170 53
Premiums in course of collection....		32,652 07
Insurance scrip..............		1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co.....		10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press.		1,080 00
Judgment on mortgage notes.......		4,335 00
Cash on hand		51,342 54
		$708,187 90

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans,

Sworn to and subscribed before me the 13th day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 13th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. R. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX.
S. W. TAYLOR,	

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Drury A. Harris vs. Levinski A. Fournier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5990.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 24 juin 1882, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Sept terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, à Bouligny, maintenant ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Live Oak, Laurel, Jena et l'Avenue Napoléon, désignés comme lots 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24. Les lots 18 à 23 inclusivement mesurent chacun une façade de trente pieds à la rue Laurel, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot 18 forme l'encoignure des rues Jena et Laurel. Le lot 24 mesure quarante et un pieds de face à la rue Jena, sur une profondeur de cent quatre-vingts pieds sur la ligne vers la rue Laurel, cent cinquante pieds sur la ligne vers la rue Live Oak, puis rétrécissant de quatre-vingt pieds, puis trente pieds à la ligne du fond, puis trente-trois pieds sur la ligne du fond (au pied américain).

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

24 mai—24,31—7,14,21,24 juin

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Frederick Falkenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5393.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 24 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bagatelle, Craps, St Antoine et Amour, mesurant vingt-huit pieds six pouces de façade rue Bagatelle sur quatre-vingt-quinze pieds onze pouces de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan dressé par J. A. Celles, en date du 10 mars 1864, déposé pour être consulté au bureau de Alphonse Barnett, notaire en cette ville. Ensemble avec soixante-[...] actions maintenant réduites à cinquante-neuf actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y sont attachées. Acquis par le défendeur de Louis C. Nick, selon un acte pardevant John L. Lecesne, notaire, le 26 mars 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un billet-action pour une somme de deux cent trois dollars, échéant le 1er mars 1883, et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant. Il assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet-action souscrit doit être identifié avec l'acte d'hypothèque de S. B. Dethonde et épouse à la Banque des Citoyens de la Louisiane pardevant Théo Seghers, notaire, le 20 août 1836, et avec l'acte de vente du shérif en cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

23 mai—30,6,13,20,24

Michel McQuade vs Louise Raymond.

Vente de partage.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3,495.—En vertu d'un jugement rendu le 19 mai 1882, et signé le 24 mai 1882, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 7 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Ville Orléans, dans le carré de l'îlet borné par les rues Estrèpe, Prytanée, Polymnia et St-Charles; le dit morceau de terre mesurant sur un plan fait par A. D'Hemécourt, voyer, en date du 10 mai 1876, déposé et annexé à un acte passé pardevant A. Hero, notaire, en date du 31 mai 1876, cinquante-sept pieds dix pouces six lignes de façade rue Estrèpe, sur soixante-treize pieds onze pouces deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 juin—13 20 27 juil 3 7

Alexandre Thénet vs Veuve L. Bujac et W. Bujac.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3,728.—Transféré du Dossier de l'ancienne Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, où ce procès était désigné par le No 9,956.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 20 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La part indivise de veuve Léopold Bujac, étant sa demi-part ou une moitié, et la part indivise de William Bujac, étant deux douzièmes, ou un sixième, faisant pour les deux conjointement une part de deux tiers, de la propriété ci-après décrite: Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, St André, Annunciation et Laurel, formant l'encoignure des rues Annunciation et Ste Marie, et mesurant vingt huit pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur et façade à la rue Annunciation de cent vingt trois pieds dix pouces et cinq lignes. Le titre à la totalité de la susdite propriété est sous le nom d'Allan Rochereau, de la raison sociale de A. Rochereau et Cie, mais a été déclaré appartenir au défendeur dans les proportions ci-dessus mentionnées dans les procédures contre la dite maison A. Rochereau et Cie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19mai—19 26—juin 2 9 16 20

Remède contre l'Asthme et les Maladies des Voies Respiratoires.

LA Poudre et la Mixture Anti-Asthmatique de F. GOUAUX pharmacien, sont reconnues par nombre d'attestations de médecins et de malades, comme médicament d'une efficacité certaine, pour l'Asthme, la Bronchite chronique, les Rhumes, les Suffocations, la difficulté dans la respiration, et toutes les maladies des voies respiratoires.

Dépôts chez F. L. LYONS, coin Gravier et ..., et F. L. GUSACHS, coin Canal et Baronne.

On peut se procurer des boîtes d'essai pour 25 cents. 12 mai

C. ROUYER,

Coin Chartres et Conti, N. O.,

Galvaniseur, Bijoutier, Horloger et Opticien.

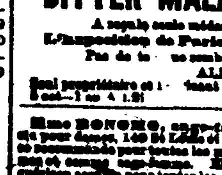

Arrivant d'Europe et du Nord, annonce au public qu'il vendra à prix réduit son assortiment de diamants, montres, bijoux, pendules, orfèvrerie d'argent et plaqué, lunettes, argenterie, etc., etc.

Réparations de montres, pendules, bijoux, etc. [...] Location de services de table pour soirées, mariages, etc.

Achat de vieil or et vieil argent.

Lunettes et pincenez; [...] change les verres. 1 janv—SuMaJD

A. MONTELEONE.

La grande fabrique de soulier Tiger, Rue Royale 90, au coin de la rue Conti.

En gros et en détail. Importation des meilleurs souliers français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $3.50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronisez le Grand Tiger. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin et à vendre aux plus bas prix. 15 oct—1an [...]

LE BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à L'Exposition de Paris en 1878.

Pas de tel combinable.

ALPH. WALZ,
Seul propriétaire et [...] 94 rue Conti.

8 oct—1 an 4 1 21

Mme BONGRO, sage-femme, et mes [...] 149 de Lille et 121 Bourgogne [...] pour toutes les maladies de femmes [...] guérison certaine pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant au public depuis 25 ans. [...]

ANT. CARRIERE.

E. L. Carrière, Chas. J. Carrière

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux

COMPAGNIE D'ASSURANCE

—DU—

CROISSANT,

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée en 1849. Réorganisée en 1880.

CAPITAL EN ARGENT....$400,000

Sollicite des

Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN..................Président.
CHAS. H. DOLSEN...........Vice-Président.
CHAS. E. RICE..............Secrétaire.

Directeurs:

Samuel H. Kennedy.	Paul E. Mortimer.
Victor Meyer,	Joseph Bowling.
W. B. Conner,	E. Mendelsohn.
George W. Bentell,	M. J. Gay.
A.M. Moulton,	Edward Nalle,
Charles Newman,	C. J. Reiss,
P. Marionari,	Louis Pradat,
Luther Dabry,	W. W. Swain,
Charles H. Dolsen,	Henry L. Finch,
Reuben G. Bush,	John Renaud,
John Calder,	J. W. Howard,
F. C. Conlon,	E. F. Allard,
W. A. Phelps.	Samuel E. [...]
M. Gillis.	E. D. Wallace.
Wm. E. Lyman.	

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Jean Claverie vs Mme Elizabeth Hanes et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 5257.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 15 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain, ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 37, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Clara et Martin ou Willow conformément à un plan dressé par L. H. Pilié, anciennement voyer; le dit terrain forme l'encoignure des rues Clara et Quatrième et mesure trente-deux pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur et façade à la rue Clara de cent vingt-cinq pieds.

Le dit terrain a été acheté par Mme Elizabeth Hanes, avec son propre argent, de Jacob Hanes conformément à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 5 juin 1871.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 juin—13,20,27,5,11,15 juillet

James Connors vs Thomas F. Cullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6068—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet trente-et-un qui est borné par les rues Amour, Pietà, Bons Enfants et Espagne, désignés par les Nos 2 et 3 et mesurant chacun, conformément à un plan déposé en l'étude de Octave Morel, notaire en cette ville, trente deux pieds de face à la rue Bons-Enfants, sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds dix pouces et six lignes. Les dits lots sont formés d'une moitié du lot No trois cent cinquante et d'une moitié du lot No trois cent cinquante, qui ont été acquis par Daniel Crowley par achat de George Y. Bright, par un acte pardevant Octave Morel, notaire, le 10 avril 1873.

La propriété a été acquise par le défendeur par achat du dit Daniel Crowley par acte passé pardevant le dit notaire Morel, le 7 juillet 1873, titre enregistré au bureau de transfert, livre 105, folio 48.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

3 juin—3 10 17 24 juil 1 5

Succession de Claudine Geany, décédée.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT POUR la paroisse de Ouachita, No 584.—En vertu d'un ordre de vente en date du 11 mai 1882, rendu par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse de Ouachita, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 17 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certaines portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Amour, Français, Bons-Enfants et Champs Elysées, désignées par les numéros vingt-trois, vingt quatre et vingt-cinq, sur un plan de J. Pilié, en date du 12 décembre 1834, et annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, notaire en cette ville, le 9 janvier 1835, moins une portion de terre prise sur le fond des dits lots, et vendue par feu Claudine Geany à A'bert Thienne le 6 juin 1881, comme il appert par acte passé pardevant James Fahey, notaire, et désignée par la lettre A sur un devis tracé par Louis A. Pilié voyer, et annexé à un acte de vente pardevant James Fahey, notaire. Les dites trois portions de terre mesurent comme suit: La portion du lot numéro vingt-trois qui sera vendue, mesure vingt huit pieds huit pouces de face à la rue Français, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent dix huit pieds quatre pouces et quatre lignes, et la portion du lot numéro vingt quatre qui sera vendue, mesure vingt huit pieds huit pouces de face à la rue Français, sur une profondeur de cent dix-huit pieds quatre pouces et quatre lignes, et vingt-huit pieds huit pouces, plus ou moins, sur la ligne du fond, la portion du lot numéro vingt cinq, qui sera vendue, mesure vingt huit pieds huit pouces de face à la rue Français sur une profondeur de cent dix huit pieds quatre pouces et quatre lignes et vingt huit pieds huit pouces, plus ou moins, sur la ligne du fond. La totalité des trois lots, numéros vingt-trois, vingt quatre et vingt-cinq, (avec trois ans et en totalité) furent acquis par les feu Claudine Geany de S. Fernandez et de Jos J. Fernandez, le 6me jour de novembre 1871, conformément à un acte de vente passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

17 mai—17 24 31 juin 7 14 17

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Wm Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5894.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 17 juin 1882, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée, Marigny, Mandeville et le fleuve, mesurant 21 pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Vieille Levée, la même façade au fleuve et soixante-trois pieds deux pouces et deux lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, comprenant un magasin en briques à trois étages, No 6 rue Vieille Levée, tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte. Ensemble avec cinquante actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane maintenant réduites à quarante-sept actions.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de deux cent cinquante piastres échéant le 1er janvier 1883 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant, l'acquéreur assumera les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de Mme W. C. C. Claiborne à la Banque des Citoyens de la Louisiane par acte en date du 11 octobre 1853 pardevant A. Boudousquié, notaire, et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

17mai—24 31 juin 7 14 17

Merchants Mutual Insurance Co. of New Orleans,

vs.

Mme F. E. Blanc et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4385—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 24 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le faubourg Darcantel désigné par le numéro deux de l'îlet borné par les rues Solon, Catoe, Union et Français, mesurant cinquante-trois pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Français, sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds dix pouces et formant l'encoignure de la rue Solon. Etant la même propriété que la dite Mme F. E. Blanc, a achetée de la succession de Jean Eschmann, par acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville, le vingtième jour de janvier 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24mai—24 31—7 14 21 24

John Lange vs. Frank Klein, individuellement et comme tuteur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6092.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde du l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 1er juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Antoine, Célestine, Genius et Bagatelle mesurant cent quatre-vingt-un pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Célestine, sur une profondeur et façade à la rue St-Antoine de cent et soixante pieds six pouces et deux lignes entre lignes parallèles, conformément à un plan d'Ad. Pilié, en date du 23 juin 1877. La dite portion de terre est composée des lots un, deux et trois, tous dans un carreau, et No 3, lots Nos 11 et 12, tous deux dans un cercle. La propriété ci-dessus a été achetée par Frank Klein, pendant la vie de feue Marguerite Klein, par achat comme suit, à savoir: quatre lots, dans ce carreau, 1, 2, 3 et 4, et deux lots, dans ce rond, 11 et 12 de Nicholas Allgia et Joséphine Meir, conformément à un acte passé pardevant Etienne Lauer, notaire le 13 avril 1870, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 96 folio 582, et le lot No 3 de Thérèse Albare conformément à un acte passé pardevant Etienne Lauer, notaire, le 13 novembre 1874, enregistré au bureau de transfert de cette ville, dans le livre 103 folio 548.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

31 mai—7,14,21,28 juin—1 juil

Poudre-Levain

INFAILLIBLE

—DE—

PRESTON & MERRILL,

LE VRAI LEVAIN!

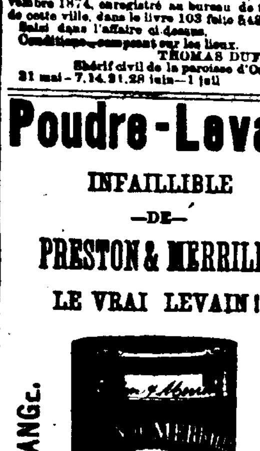

PARFAITEMENT PUR,

c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. MENDELSOHN,

Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.

[...]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

JOLI COTTAGE ET TROIS TERRAINS

Sur la rue Claiborne, près Esplanade.

Vente à crédit.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J Hoey, encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet SAMEDI 17 juin 1882, à midi à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan:

Cette jolie maison-cottage No 367 rue Claiborne, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Columbus et Laharpe. Le lot mesure 31 ft. 1½ de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 155 9 2. Le cottage est retiré de la rue, la bâtisse est éloignée de la ligne du terrain, a une galerie sur la façade et sur le côté, 4 grandes chambres, dépendances et lieux d'aisance, une bâtisse à deux étages dans le fond, cuve, hangar, etc., près d'un bon marché, église, école et trois lignes de cars.

Touchant à la propriété cottage il y a deux terrains faisant face à la rue Laharpe, mesurant chacun 27 10 5. par 126 3 2 1/2. C'est bien situé pour des petits cottages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt à 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. Il n'y a pas de taxes à assumer par les acquéreurs. 10 pour cent au comptant seront requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Samuel Flower, notaire. 11 juin—15 au 17

REUNION DE CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE,

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 6278.

Jacob J. Wandel vs ses créanciers.

Aux créanciers de Jacob J. Wandel et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Omer Villeré, Esq., un notaire, le 17me jour de juillet 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, 12me jour de Juin 1882.

JAS. D. RANKIN
Député-Greffier.

15juin—15,30,—16juil.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No. 2 754

Max Braun vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Max Braun et à toutes autres personnes intéressées:

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de W. O. Hart Esq., un notaire, le 17me jour de juillet 1882, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.

Nlle-Orléans, ce 8me jour de juin 1882.

JAS. D. RANKIN.

9 juin—9 24 15 juil Député Greffier.

Avis aux créanciers.

Dans l'affaire de N. O. Butchers Hide & Tallow Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5724—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Guillaume Soulès, B. Beaubay & Bernard Maylie, liquidateur, de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

JAMES T. CLARK, Greffier.

15juin—15 20 24

Seymour et Stevens vs leurs créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 5,075—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le tableau provisoire et le compte présentés par William E. Seymour et William H. Stevens, syndics de cette affaire ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

15 juin—15,20,24

Etat ex-rel C. E. Girardey vs la banque du Sud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 152—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette cause et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par G. T. Beauregard Joseph Baylie et D. A. S. Vaught commissaires liquidateurs des affaires de la Banque du Sud, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

15 juin—15 20 24

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean Lapeyrouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Division E, No. 6054—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6juin—6 10 15

Succession de Franklin Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 6243—Division E—Attendu que George Sears a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Franklin Shaw, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons (s'il en est) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11 juin—11,15,20

Succession de John Garrity.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 586—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Nicholas Burke, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

11 juin—11,15,20

Succession de Catherine Leibrock, épouse de John S. Aitkens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 5417. Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par John S. Aitkens, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 juin—9 13 18

Succession de George M. Philips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 3,722—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'il en est, pour lesquelles le compte présenté par Richard Sinnott, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et le dit exécuteur testamentaire déchargé à l'avenir de toute responsabilité comme tel.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 juin—9,13,18

Succession de Clara C. Duffel, veuve de Robert Wallace Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 147—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par F. D. Seghers, exécuteur testamentaire de la décédée, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 juin—9 13 17

Succession de Célina Guindon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5399.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Eugène F. Garcia, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

7 juin—7 11 16

Clark & Hofeline vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5494—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par T. Harang, Sr. syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

7 juin—7,11,16

Avis aux Contribuables.

Bureau No 72, rue de Chartres.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les liens ou d'Etat à un escompte libéral.

JOHN T. DUFOUR
No 72 Chartres

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 10 juin 1882.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A M A 10 HEURES P M.

LISTE DES MESSIEURS.

Biagioli Allemandi	Bernet Jean
Boisguet Monsieur	Brosca Jean
Castel Dominique	Cladit Gustavo
Eusebio Venis	Lorenzo di Onofrio
Manniera Maria Jean	Martello Giuseppe
Palmisino Salvatore	Rodonalo Cecilli
Roger Jean	Tremontana Antonio
	Turta Giuseppe

LISTE DES DAMES.

Billard Léontine, née Gostoch Mme
Delina Romaine Mme
Lacoste Marie Mlle

J W. L. McMILLAN [...]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

RUE REMPARTS.

No 181 rue Remparts, entre Ste. Anne et Dumaine.

Une résidence en briques élégante et à deux étages et demi pour famille.

Mme E. A. Ducros et autres vs Claire Vismier et autres. —No 6030—

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 46 rue Royale—SAMEDI, 15 juillet 1882, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune. En vertu d'un et conformément à un jugement de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 5 juin 1882, et signé le 9 juin 1882 dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St Claude, Ste Anne et Dumaine, mesurant au pied français, 30 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 85 pieds, désigné comme lot No 8, sur un plan en date du 16 octobre 1826 annexé à un acte de W. J. Lewis, notaire, en date du 17 novembre 1826 et par le No 2 sur un plan de Bourgerel en date du 2 août 1838, déposé en l'étude de Theo. Seghers, notaire, conformément à quoi le dit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 90 pieds 7 pouces acquis par héritage de la succession de Louise Gabaroche, par jugement, les mettant en possession, et signé le 8 mai 1882 par l'Hon H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de district, No 5,958, jugement enregistré au bureau de transfert, livre 117, folio 31 le 9 mai 1882. Pour plus amples informations voir le plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 13 juin 1882, et maintenant déposé à la Bourse. Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages et demi couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée 2 salons avec cheminées en marbre et porte à coulisse, grand corridor, salle à manger et office, et au premier étage 2 chambres corridors et vestibule et 2 cabinets dans le demi étage. Aussi, une cuisine en briques à 2 étages, recouverte en ardoises, de 5 chambres, lieux d'aisance, cave, hydrant, cour et allée de côté, briquetés. Le corps principal a une verandah en fer donnant sur la rue, et porte le numéro municipal No 181 rue North Remparts.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant le reste à 1 et à 2 ans de crédit au gré de l'acquéreur, divisé en paiements égaux, et billets divisés pour se répondre aux portions revenant à chaque vendeur séparément, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement définitif, garanti par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété; l'acte de vente devra contenir la clause de non aliénation, de vente sans estimation, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et de vente pour recouvrer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations pour un montant égal à la partie à crédit, et transférer la police au détenteur des billets, et assumer en sus du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1882 et toutes les autres taxes futures et les rembourser aux vendeurs dans le cas où elles auraient déjà été payées et déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et dans le cas où l'acquéreur se refuserait à passer l'acte de vente et ne se conformer aux termes de l'adjudication quinze jours après, il sera considéré en défaut par ce propre fait, sans autre formalité aucune.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 juin—15,21 28—juil 4,11 15

DROIT D'OCCUPATION.

Comptes, Billets, Etc.,

E. K. Leland vs. ses créanciers.

No 5620—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale, JEUDI, 15 juin 1882, à 10 h. très précis, il sera vendu à l'encan, au No 185 rue du Canal, entre Dauphine et Bourgogne, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 mai 1882, dans la susdite affaire

Le droit d'occuper le rez-de-chaussée de la bâtisse 185 rue du Canal, jusqu'au 30 septembre 1882. Aussi, les Comptes, Billets, Etc., de la dite faillite, inventaire que l'on peut voir au bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

27 mai—27,3,10,15 juin

PAR GIRARDEY & MACON.

PLACEMENT SUPERBE.

Dans un

GRAND EMPORIUM D'AFFAIRES

En face du Marché Français.

Trois Magasins en Briques à Trois Etages, splendidement construits, avec grande cour et entrepôts convenables à l'arrière.

Tout le long il y a établis des emplacements populaires de commerce.

Les mieux situés et les plus attrayants de ce centre, le plus animé du Deuxième District.

Pour le commerce des épiceries, des marchandises sèches, des chaussures, de quincaillerie ou des liqueurs.

PAR GIRARDEY & MACON, Encanteurs—Bureau. No 31 rue du Camp—SAMEDI, 17 juin, 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan:

Ce remplacement de commerce de très grande valeur et très productif, connu sous le nom de Magasins du Marché, situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré d'îlet borné par les rues Vieille Levée, Chartres, Dumaine et St Philippe.

Cette splendide propriété comprend trois spacieux magasins en briques à trois étages bien construits désignés par les Nos 237, 239 et 241 de la rue Vieille Levée, et occupés par MM. R. [...] & Cie, et Garrot et Ruel jusqu'au 30 septembre, 1882, au taux de $2,700 par an ou $900 chacun, ces magasins de devant et $600 la partie intérieure, formant un ensemble de $3300 à peine la moitié de leurs anciens revenus.

Ces magasins splendidement bâtis et bien disposés, ont été construits depuis la guerre sur un terrain qui mesure 86 pieds 9 pouces de façade rue Vieille Levée ou Decatur, sur 65 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, 149 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur du côté de la rue Dumaine, et 149 pieds 11 pouces et 4 lignes du côté de la rue St-Philippe, plus ou moins

La propriété est en excellent état. Les trois magasins ont de forts murs de séparation les divisant, et un passage pour voiture conduisant dans la cour, laquelle est pavée à hydrant, citerne, puits, etc., soit comme emplacement permanent productif ou emplacement de commerce pour l'exploitation de tout genre de commerce de détail, cette propriété offre des avantages exceptionnels.

Conditions—Un quart ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la partie à crédit, à un, deux ou trois ans, pour des billets garantis par lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, police d'assurance transférée et les taxes dues et exigibles en 1882, assumées en sus du prix d'adjudication. Le dépôt usuel de 10 pour cent du prix de la vente comptant, au moment même de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 mai—21 23 27 28, 3 4 10 juin

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

Actif brut provenant des incendies..............	$12,167,538 4
Passif sur les incendies, y compris le capital payé..........	5,875,957 54
Excédent net..............	$6,291,580 90

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif....................	$4,592,248 18
Passif...................	2,550,166 52
Excédent.................	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat.

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lalande.
PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.

Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.

24 oct—1an vcte

S. N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VERITABLE ET CELEBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Entre les PREMIÈRES MAISONS de gros [...] vend à la Nlle-Orléans [...]